

**COOPÉRATION AU
DÉVELOPPEMENT :**

**40 RÉPONSES À DES
QUESTIONS ESSENTIELLES**

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT :

40 RÉPONSES À DES QUESTIONS ESSENTIELLES

Une aide indispensable face aux crises actuelles

Le contexte actuel de crise sanitaire, environnementale, climatique, économique et humanitaire mondiale souligne encore davantage la nécessité de la coopération internationale (CI). Caritas Luxembourg, très active dans ce domaine, veut contribuer à la discussion en apportant des réponses claires aux questions fréquentes des citoyens et citoyennes mais aussi du monde politique. L'objectif de cette brochure est de donner des réponses concrètes à des questions qui peuvent sembler simples pour certains mais qui sont primordiales pour comprendre les enjeux de notre époque.

Nous vivons actuellement une série de crises consécutives d'envergure mondiale : la pandémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine, la perte en biodiversité et le changement climatique, qui engendrent une crise économique sans précédent et ne font qu'aggraver les crises humanitaires déjà existantes (notamment dans les pays à bas revenu). De plus, ce contexte de crises consécutives fait reculer des lignes de progrès sociaux atteintes ces dernières décennies.

La perte de revenus augmente l'insécurité économique et risque de faire basculer des millions de personnes dans la pauvreté. La perturbation des chaînes de production, les problèmes d'accès à certaines ressources ainsi que l'augmentation de la pauvreté installent une phase d'insécurité alimentaire pour toute la planète. La santé mondiale est aussi mise à mal. L'éducation est également impactée avec un grand nombre d'enfants qui n'ont plus accès à une scolarisation stable, surtout les jeunes filles. Les inégalités de genre sont exacerbées, à travers la féminisation de la pauvreté et la remise en question d'une participation homme-femme équitable à la main d'œuvre. La pandémie a aussi mis en lumière la charge de travail - lourde et inégale - assurée par les femmes et les filles en matière de gestion, d'entretien du ménage ou de soins : travaux ménagers, gestion du budget, soin aux proches, collecte de bois et d'eau dans les pays à bas revenu notamment.

L'accès à l'eau et à l'énergie est déjà perturbé tout comme les conditions économiques pour assurer un travail décent sont compromises. Ces effets dévastateurs mettent donc en péril un progrès social et écologique prévu dans les objectifs de l'Agenda 2030. Cependant, les initiatives de la coopération internationale peuvent amoindrir ces dégâts partout dans le monde ainsi qu'amorcer un cercle vertueux de justice sociale pour promouvoir un modèle de société alternatif.

La crise économique risque aussi de compromettre les budgets alloués à l'Aide Publique au Développement (APD) des pays donateurs : le budget attribué aux initiatives de développement étant calculé en fonction du revenu national brut, celui-ci risque lui-même de baisser à cause des effets de la crise sanitaire sur l'économie.

Pourtant la coopération internationale contribue de manière décisive à l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres et défavorisées à travers des projets de réinsertion professionnelle ou des projets d'adaptation aux changements climatiques par exemple. Elle peut apporter de l'aide à petite et grande échelle en contribuant à la recherche de solutions communes. Par ailleurs, le contexte des multiples crises et les prévisions alarmantes de hausse de pauvreté soulignent la nécessité d'une coopération internationale pour amoindrir l'impact sur les plus démunis. Pour surmonter ces défis mondiaux et aider les communautés les plus vulnérables, l'effort collectif et la solidarité sont essentiels. Dans ces contextes, la communauté internationale, les gouvernements et la société civile (souvent plus proche de la population) s'associent pour trouver ensemble des solutions.

Des études indiquent que la plupart des pays ressentiront les effets de ces crises jusqu'en 2030. Dans de telles circonstances, l'objectif visant à ramener sous la barre des 3 % le taux d'extrême pauvreté dans le monde d'ici à 2030, qui était déjà compromis avant la pandémie, sera désormais inatteignable en l'absence de mesures rapides, significatives et solides dans les pays concernés.

Par ailleurs, « plus de neuf personnes interrogées sur dix (94%) au Luxembourg pensent qu'il est important de s'associer avec des pays extérieurs à l'UE pour réduire la pauvreté dans le monde. Un pourcentage en hausse de quatre points par rapport à novembre - décembre 2020 et qui se situe au-dessus de la moyenne de l'UE (89 %).¹ »

¹ Analyse nationale synthétique : Eurobaromètre Spécial 251

SOMMAIRE



COMPRENDRE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

PAGE 6 - 12

LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

PAGE 13 - 17



LE CONTEXTE DU LUXEMBOURG

PAGE 18 - 22



LE CLIMAT

PAGE 23 - 28

UN PASSÉ COLONIAL

PAGE 29 - 35



MIGRATION

PAGE 36 - 38

FINANCE

PAGE 39 - 42





COMPRENDRE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1

QU'EST-CE QUE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ?

La coopération internationale est la **collaboration entre pays**, notamment l'apport de soutien d'un pays à un autre pays pour promouvoir un développement économique et/ou social. Le plus souvent, il s'agit de pays à hauts revenus, typiquement considérés comme pays développés, intervenant dans des pays à bas revenus, généralement vus comme pays peu développés. Le but est de venir en aide à des personnes vulnérables afin d'assurer que leurs droits humains fondamentaux soient respectés et leurs besoins de base satisfaits.

Les acteurs majeurs de la coopération sont les organisations internationales comme les Nations Unies ou l'Union Européenne, les gouvernements, les agences de développement gouvernementales comme LuxDev, et les organisations non-gouvernementales de développement (ONGD).

La coopération internationale réunit sous un même toit **l'aide humanitaire**, la **coopération au développement** et les programmes de **promotion de la paix et des droits humains**. Ces trois domaines sont souvent liés entre eux et dans le contexte de crises prolongées, ils se superposent. Ainsi, après les catastrophes naturelles, l'aide humanitaire d'urgence doit s'accompagner d'un travail de reconstruction durable dans plusieurs secteurs tels que la santé et l'éducation par exemple. Inversement, dans les régions du monde frappées par des conflits, les mesures de consolidation de la paix font souvent partie de projets de développement à long terme.

2

QU'EST-CE QUE L'AIDE HUMANITAIRE ?

L'aide humanitaire, parfois appelée **aide d'urgence**, est déployée dans des situations de crises et donc distribuée de manière ponctuelle. Les projets d'aide humanitaire sont de court terme et sont nécessaires quand un grand nombre de personnes se retrouve brusquement dans l'incapacité de répondre à ses besoins et que ses droits humains fondamentaux lui sont ôtés. Cela survient notamment lorsqu'une guerre éclate subitement, ou en cas de catastrophes naturelles.

Dans ces contextes, l'aide humanitaire permet aux populations d'avoir accès aux services de base rapidement mais de manière temporaire : logement, alimentation, vêtements, kits d'hygiène et accès à des soins de santé. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de se déplacer sur le terrain, lorsque cela est possible, pour évaluer rapidement les besoins et apporter une aide efficace.

3

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ?

Comme l'aide humanitaire, les projets de développement servent à atteindre des populations défavorisées qui sont vulnérables et dans des situations de précarité en agissant pour que leurs **droits humains fondamentaux soient respectés, et ainsi renforcer leur pouvoir d'agir**.

Les projets de développement cherchent à résoudre des défis sociaux en s'attaquant à la source du problème. De ce fait, il s'agit de projets à long terme qui prennent davantage de temps pour être planifiés et mis en place car une stratégie,

un budget et des objectifs doivent être définis à l'avance avec les bénéficiaires et revus en fonction de l'avancement des projets.

Ceux-ci doivent comporter des objectifs spécifiques comme par exemple l'accès à des points d'eau, l'éducation des filles, l'accès à des soins de santé, le financement de projets d'entrepreneuriat à travers la microfinance, etc. Leur objectif final est de permettre aux populations vulnérables d'être autonomes et indépendantes en subvenant à leurs propres besoins et de bénéficier de conditions de vie décentes.

4

POURQUOI FAUT-IL COMBINER LES DEUX ?

Les **deux modes d'actions sont nécessaires**.

Les projets de développement servent à résoudre des problèmes persistants et jouent un rôle préventif parce qu'ils sont pensés sur la durée. Grâce à l'amélioration des infrastructures ou de la production agricole, la population locale est mieux préparée à faire face aux défis et à subvenir elle-même à ses besoins. Si des pays donateurs, comme le Luxembourg, se contentaient de fournir uniquement de l'aide humanitaire, il serait uniquement possible de répondre à des situations d'urgence. La combinaison des deux modes d'actions augmente les chances de réussite des projets mais cela n'est pas une stratégie infaillible. Dans certains cas, lorsque les financements s'achèvent, la dynamique retombe pour revenir à la situation d'avant.

Par ailleurs, un projet d'aide humanitaire peut se transformer en projet de développement pour aider les populations touchées à se reconstruire ou encore regagner leur indépendance et leur autonomie. La combinaison de projets d'aide humanitaire et de projets de développement est **judicieuse**. En effet, grâce à une intervention rapide et ad hoc, l'aide humanitaire implique une première implantation de l'organisation dans le pays concerné, qui lui permet de se positionner pour écouter et observer les besoins primaires, et ensuite formuler des plans de reconstruction et de développement sur place à plus long terme. À savoir que pas toutes les organisations ont des projets d'aide humanitaires et de développement, certains choisissent de se spécialiser dans l'un ou l'autre.

5

POURQUOI LA COOPÉRATION INTERNATIONALE RESTE NÉCESSAIRE ?

Même après deux siècles de progrès et d'efforts pour éradiquer la pauvreté, l'**extrême pauvreté** (définie par les Nations Unies comme le fait de vivre avec moins de 1,90 dollar par jour) reste une réalité pour une personne sur dix dans le monde². Il y a des pauvres dans tous les pays, des gens qui vivent dans des logements insalubres et qui ont du mal à s'offrir des biens et des services de base comme le chauffage, les transports et une alimentation saine pour eux-mêmes

et leur famille. Au-delà même du nombre élevé de personnes qui vivent dans une extrême pauvreté, les dernières données mondiales nous indiquent que 3,6 milliards de personnes vivent avec moins de 6,85 dollars par jour³.

6

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD), C'EST QUOI ?

C'est l'aide⁴ fournie par les États dans le but de promouvoir le développement économique et **d'améliorer les conditions de vie dans les pays à bas revenu**.

Elle ne se limite pas à des mesures qui visent directement la réduction de la pauvreté, mais contribue à asseoir les conditions économiques, politiques et institutionnelles jugées indispensables

au développement et sans lesquelles la lutte contre la pauvreté serait vouée à l'échec. De même que la pauvreté revêt un caractère multidimensionnel, l'APD s'entend comme un **processus global** qui intègre plusieurs dimensions telles que la gouvernance, les droits humains ainsi que des aspects politiques sociaux et environnementaux.

² Our World in Data (2022). *Extreme poverty: how far have we come; how far do we still have to go?*
<https://ourworldindata.org/extreme-poverty-in-brief>

³ Oxfam

⁴ Définition du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE

7

EST-CE QUE L'APD FAIT VRAIMENT UNE DIFFÉRENCE ?

Oui. Des objectifs précis, mesurables et quantifiables sont généralement établis avant le début d'un projet sur le terrain. Des évaluations sont réalisées régulièrement par des intervenants externes, et permettent, d'une part, de mesurer la pertinence, la cohérence,

l'efficacité, l'efficacités, l'impact ainsi que la durabilité des projets et, d'autre part, d'assurer une transparence envers les citoyens et citoyennes des pays donateurs.

8

L'APD ENTRAVE-T-ELLE L'ÉCONOMIE DES PAYS CIBLÉS ?

Non, en aucun cas. Un projet de coopération internationale bien pensé renforce les populations ciblées et permet d'améliorer leur situation en développant leur capacité d'action. La coopération internationale soutient les populations dans leurs efforts pour améliorer leur revenu, bénéficier d'une meilleure sécurité sociale et avoir de meilleures perspectives d'avenir.

Des reproches contre l'APD font surtout surface quand certaines ONGs attirent l'attention du public sur les violations des droits humains ou les dommages environnementaux causés par des acteurs (par exemple les multinationales) plus focalisés sur leur croissance économique ou le développement de leur secteur.

En plus de financement conséquent apportant de la stabilité à des économies fragiles, l'APD soutient les économies des pays à bas revenu souvent sous la forme de microfinance. Dans ce but, elle travaille fréquemment en étroite collaboration avec des entreprises locales. En effet, l'APD a aussi pour rôle de développer des opportunités d'affaires lucratives avec les entreprises locales et d'offrir des modèles de financement abordables. Un effet positif conséquent sur l'économie est l'amélioration des compétences, capacités et ressources humaines.

9

L'APD ENTRAÎNE-T-ELLE UNE DÉPENDANCE ?

Non, au contraire. L'aide prend la forme d'un soutien qui permet aux États et aux populations de s'affranchir du rapport de dépendance et de gagner en autonomie, définie au sens large du terme en tant que capacité à orienter son avenir selon ses priorités et ses besoins.

Pour cette raison, l'aide doit s'aligner sur les priorités définies dans les plans nationaux de développement et favoriser une adhésion locale importante. A cette fin, il est primordial que les gouvernements des pays aidés amorcent un **dialogue approfondi avec la société civile locale** et exercent une réelle responsabilité démocratique vis-à-vis des populations à travers les politiques mises en place et les ressources affectées à la lutte contre la pauvreté. Les pays bénéficiaires sont les premiers responsables de leur développement, à eux d'en définir les priorités et d'en assurer les conditions.

Il serait néanmoins malhonnête d'affirmer que l'APD n'a jamais entraîné de dépendance. Malheureusement des situations de dépendance ont été créées dans certains contextes où une ONG au niveau local, malgré l'action prolongée se retrouve à s'émanciper d'un projet alors que la dépendance était forte, ce qui résulte à un départ désastreux.



LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

10

OÙ EN EST LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE ?

Pendant près de 25 ans, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 2,15 dollars par jour) a enregistré une baisse régulière. Cette tendance a subi une inversion brutale en 2020, à la suite des graves perturbations engendrées par la crise de la COVID-19, conjuguées aux conséquences des conflits et du changement climatique, déjà responsables d'un ralentissement du rythme de réduction de la pauvreté.

Selon les données les plus récentes de l'ONU, plus de 736 millions de personnes vivent en dessous du seuil international de pauvreté. Environ **10 % de la population mondiale** vit dans des conditions d'extrême pauvreté et se bat pour satisfaire des besoins de base tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à un système sanitaire. Le nombre de femmes vivant dans la pauvreté est supérieur à celui des hommes : 122 femmes âgées de 25 à 34 ans contre 100 hommes dans la même tranche d'âge, et plus de 160 millions d'enfants risquent de continuer à vivre dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030.

11

POURQUOI LA FAIM RESTE UN PROBLÈME MAJEUR ?

La faim est loin d'être éradiquée car elle est imbriquée à la pauvreté. On estime que près de 828 millions de personnes ont souffert de la faim en 2022⁵, soit une augmentation de **121 millions** par rapport à 2019. En raison des coûts élevés et de la faiblesse des moyens financiers, des milliards de personnes ne peuvent

pas adopter une alimentation saine et nutritive, ni avoir une alimentation diversifiée à cause d'un accès limité aux aliments.

⁵ World Food Programme (2022): <https://www.wfp.org/hunger-catastrophe>

12

COMMENT LA COOPÉRATION INTERNATIONALE CONTRIBUE-T-ELLE À ÉLIMINER LA FAIM ?

Près de 70 % des personnes pauvres dans le monde vivent dans des régions rurales. L'agriculture forme la base de leur subsistance. La coopération internationale aide les petits agriculteurs à conserver et à accroître la fertilité des sols afin qu'ils puissent bénéficier de meilleures récoltes. Elle aide également les petits producteurs à stocker et à commercialiser leurs produits, ce qui leur permet d'augmenter leurs prix et d'obtenir un meilleur revenu.

La coopération internationale s'engage à respecter le droit de chaque être humain d'avoir accès à **une nourriture saine, nutritive et diverse**, pas seulement dans les régions rurales, mais aussi dans les quartiers pauvres des villes.⁶

13

POURQUOI CERTAINS PAYS N'ARRIVENT PAS À SORTIR DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ?

L'objectif d'éradication de la pauvreté n'est pas seulement un problème d'ordre quantitatif, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas uniquement de regarder les taux de pauvreté. En effet, la pauvreté est multidimensionnelle. C'est pour cela que, pour éradiquer la pauvreté, on ne peut pas se limiter à une analyse des problèmes de gestion de l'aide et aux remèdes pratiques préconisés.

Il est crucial de reconnaître que le système commercial et financier international **est très inégalitaire**. L'intégration des pays bénéficiaires de l'aide dans des structures économiques « asymétriques » comme le Fonds Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce etc. a contribué à produire le « sous-développement ».

⁶ <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2017-3-page-167.htm>

14

LE SYSTÈME COMMERCIAL ET FINANCIER DU LUXEMBOURG EST-IL COHÉRENT AVEC L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ ?

Il est aussi pertinent de s'interroger sur la qualité de la relation que l'État luxembourgeois entretient avec ses partenaires de la coopération. Ainsi la question est de savoir si les **politiques de développement**, qui se veulent humanistes et ambitieuses, sont **compatibles avec les stratégies commerciales du gouvernement** qui sont de potentielles sources qui perpétuent les inégalités.

Bien plus qu'une augmentation de l'aide et d'une amélioration de son efficacité, c'est à un **rééquilibrage du système des relations internationales** auquel aspirent les acteurs sociaux des pays à bas revenu. L'annulation de la dette, un système fiscal juste, la fin des subventions pour une agriculture destructrice, l'arrêt des politiques de libéralisation et le rapatriement des fonds illégalement déposés à l'étranger, contribueraient certainement à briser drastiquement le cercle vicieux du sous-développement et de la dépendance, c'est-à-dire à mettre en place une cohérence des politiques pour le développement⁷.

⁷ <https://cercle.lu/cpd/>

15

LA « COHÉRENCE » EN POLITIQUE, C'EST QUOI ?

La cohérence implique que toutes les décisions et orientations qui ont un impact sur les pays à bas revenu ne se **contredisent pas entre elles** ; pour qu'elles soient efficaces, elles doivent être conçues de manière à favoriser le développement humain et social autant que possible. Ceci affecte les politiques de tous les secteurs, comme la finance, l'économie, l'agriculture et la culture.

Par exemple, pour que les pays en développement puissent générer plus de fonds par eux-mêmes, leurs États doivent prendre des mesures plus systématiques de lutte contre l'évasion fiscale des particuliers fortunés et les transferts de bénéfices des multinationales.

Les accords de libre-échange devraient contenir des dispositions claires sur les normes environnementales et les normes de travail. En ce qui concerne l'importation de denrées alimentaires, par exemple, il s'agit de poser des normes sévères favorisant la sécurité alimentaire et la protection environnementale.

La cohérence évite donc que les efforts internationaux de développement soient entravés par les politiques nationales ou européennes.



LE CONTEXTE DU LUXEMBOURG

16

CONCRÈTEMENT, À QUOI RESSEMBLE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU LUXEMBOURG ?

La coopération internationale au Luxembourg opère sous l'égide du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et plus précisément, sous celle de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire. L'engagement du Luxembourg revêt deux aspects principaux : les projets d'aide humanitaire et les projets de développement. Tous sont destinés à contribuer à éradiquer la pauvreté, à promouvoir la paix dans les régions fragiles, à renforcer les droits humains et à mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD) prévus dans l'Agenda 2030 des Nations Unies⁸.

La Coopération luxembourgeoise s'engage à contribuer à la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté extrême à travers le soutien au développement durable sur le plan économique, social et environnemental, notamment dans les **pays les moins avancés** (PMA). Le Luxembourg a choisi de se focaliser sur la coopération avec quelques pays partenaires : le Burkina Faso, le Niger, le Cap-Vert, le Mali et le Sénégal en Afrique de l'Ouest, et le Laos en Asie du Sud-Est.

En 2018, la Coopération luxembourgeoise a lancé une nouvelle stratégie qui s'aligne avec l'Agenda 2030. Chaque pays doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ces objectifs soient atteints au niveau national, mais aussi contribuer à ce qu'ils le soient au niveau mondial. Ainsi, le Luxembourg, comme tous les États membres de l'ONU, s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités entre pays.

Cette stratégie⁹ se focalise autour de quatre axes: améliorer l'accès à des services sociaux de base et de qualité; renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes ; promouvoir une croissance durable et inclusive et promouvoir une gouvernance inclusive.

⁸ *Stratégie de développement durable définie par l'ONU et composée de 17 ODD à atteindre d'ici 2030*

⁹ *Stratégie-MAEE-FR.pdf (gouvernement.lu)*

Luxembourg General Development Cooperation Strategy: The Road to 2030 - YouTube

17

POURQUOI LE LUXEMBOURG S'ENGAGE-T-IL AUPRÈS DES POPULATIONS À L'ÉTRANGER ?

Bien qu'il existe une multitude de réponses possibles à cette question, la raison la plus importante est celle du respect des droits humains pour toutes et tous, sans exception. Cette question dépasse les frontières géographiques et les relations internationales ou diplomatiques entre pays.

Définition de droits humains selon les Nations Unies

"Les droits humains sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre situation. Les droits humains incluent le droit à la vie et à la liberté. Ils impliquent que nul ne sera tenu en esclavage, que nul ne sera soumis à la torture. Chacun a le droit à la liberté d'opinion et d'expression, au travail, à l'éducation, etc. Nous avons tous le droit d'exercer nos droits humains sur un pied d'égalité et sans discrimination."

Il s'agit de reconnaître et protéger la **dignité humaine** de toute personne, peu importe son origine, sa croyance et ses choix. Même en cas de désaccord avec quelqu'un, il n'est pas tolérable de remettre en question ses droits humains.

Une autre raison, non négligeable, qui justifie l'engagement du Luxembourg est son engagement à suivre certains accords internationaux comme l'Agenda 2030, l'Accord de Paris ou encore le Traité de Lisbonne qui évoque la cohérence des politiques.

"La cohérence des politiques pour le développement signifie qu'une décision politique prise dans n'importe quel domaine ne peut pas être en contradiction avec les efforts entrepris dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Au minimum, il s'agit de ne pas nuire, de ne pas reprendre d'une main ce qu'on a donné avec l'autre. Cette disposition du Traité de Lisbonne, qui se retrouve également dans la loi de la coopération luxembourgeoise, signifie aussi que les intérêts des pays en voie de développement et de leurs populations doivent être considérés dans toute prise de décision politique au Luxembourg. Il s'agit aussi d'identifier et de créer des synergies entre différentes politiques afin de stimuler un développement économique, social et humain vraiment durable pour tous. Dès lors, il faut surmonter la distinction entre pays développés d'un côté et pays en voie de développement de l'autre, pour aborder les défis qui se posent à un réel développement durable comme défis globaux qui nécessitent une approche d'ensemble cohérente.¹⁰"

¹⁰ fairpolitics2014.pdf (cercle.lu)

Parce qu'il favorise la croissance économique et entraîne la surconsommation des pays à haut revenu comme le Luxembourg, le modèle économique international actuel nous lie très fortement aux pays à bas revenu. En effet, c'est dans ces pays que se trouvent les matières premières (coton, lithium, cacao, etc) et qu'une grande partie des biens que nous consommons (alimentation, textile, électronique, etc.) sont fabriqués.

Néanmoins, pour assouvir la **soif de consommation** des habitants des pays à haut revenu (mais pas seulement), des hommes et des femmes paient le prix fort en travaillant de longues journées pour des salaires déplorables et dans des conditions de travail non sécurisées, loin des modèles de protection sociale européens. Ainsi ces hommes et ces femmes subissent des conditions de vie indécentes, sans pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. Ce modèle économique entretient la pauvreté..

De plus, la surconsommation a un impact négatif sur la planète : elle est responsable des quantités massives de gaz à effet de serre qui provoquent le dérèglement climatique et qui intensifient les catastrophes naturelles. La pauvreté chronique rend ces populations d'autant plus vulnérables qu'elles n'ont pas les moyens de se protéger contre les catastrophes naturelles.

Non, nous ne devons et ne pouvons pas être partout. D'ailleurs, le Luxembourg ne cherche pas à l'être. L'expérience montre que la coopération internationale est efficace lorsque l'on définit clairement des critères de début et de fin d'intervention. Le Luxembourg participe à la coopération au développement internationale à travers des engagements bilatéraux et multilatéraux ciblés. Il privilégie des projets de coopération au développement dans six pays partenaires (le Burkina Faso, le Niger, le Cap-Vert, le Mali et le Sénégal en Afrique de l'Ouest, et le Laos en Asie du Sud-Est). Cette concentration géographique facilite

des relations de partenariat sur le long terme. Le Luxembourg cible également ses engagements auprès de populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, afin de maximiser leur impact. Outre ces pays partenaires prioritaires, il entreprend aussi d'autres projets de coopération à l'échelle bilatérale, multilatérale et régionale qui permettent de fournir des solutions et du soutien aux populations défavorisées à travers un partage des connaissances.



LE CLIMAT

20

QUEL EST LA CORRÉLATION ENTRE DROITS HUMAINS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2021 (dont une synthèse a été publiée en mars 2023), confirme une fois de plus que l'activité humaine est à l'origine du changement climatique¹¹. Avec le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et s'intensifient. Par conséquent, de nombreux **droits humains sont menacés**,

"notamment les droits à la vie, à l'eau et à l'assainissement, à l'alimentation, à la santé, au logement, à l'autodétermination, à la culture et au développement".

De plus, le risque de futures épidémies ou pandémies est étroitement lié au dérèglement climatique et à la destruction de notre environnement. Dès lors, les mesures de protection de l'environnement et de la biodiversité préservent également notre santé.

21

POURQUOI PARLE-T-ON DE SITUATION DE CRISE CLIMATIQUE ?

Effectivement, on ne parle plus seulement de changement climatique mais d'urgence et de crise climatique. Cela souligne le fait que les conséquences du changement climatique sont déjà une inévitable réalité. Le changement climatique a des conséquences dévastatrices qui sont déjà observables à travers le monde : recrudescence des catastrophes naturelles, élévation du niveau des eaux, perte massive de biodiversité, acidification des océans, augmentation des températures, etc.

Nous observons de plus en plus les conséquences du changement climatique mais les pays à bas revenu

sont ceux qui souffrent le plus de ce phénomène alors qu'ils en sont les moins responsables. Selon le GIEC, 3,6 milliards de personnes vivent dans des zones fortement vulnérables au dérèglement climatique. Cela sous-entend que leur vie est menacée à cause de celui-ci.

Il est donc nécessaire d'établir une « **politique climatique équitable** » qui reconnaît que les personnes les plus touchées par le changement climatique en sont aussi les moins responsables, et qui incite les pays émetteurs à prendre leur responsabilité et à réduire leur impact sur l'environnement et le climat.

¹¹ <https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar6/>
(HCDH | Le HCDH et les changements climatiques (ohchr.org))

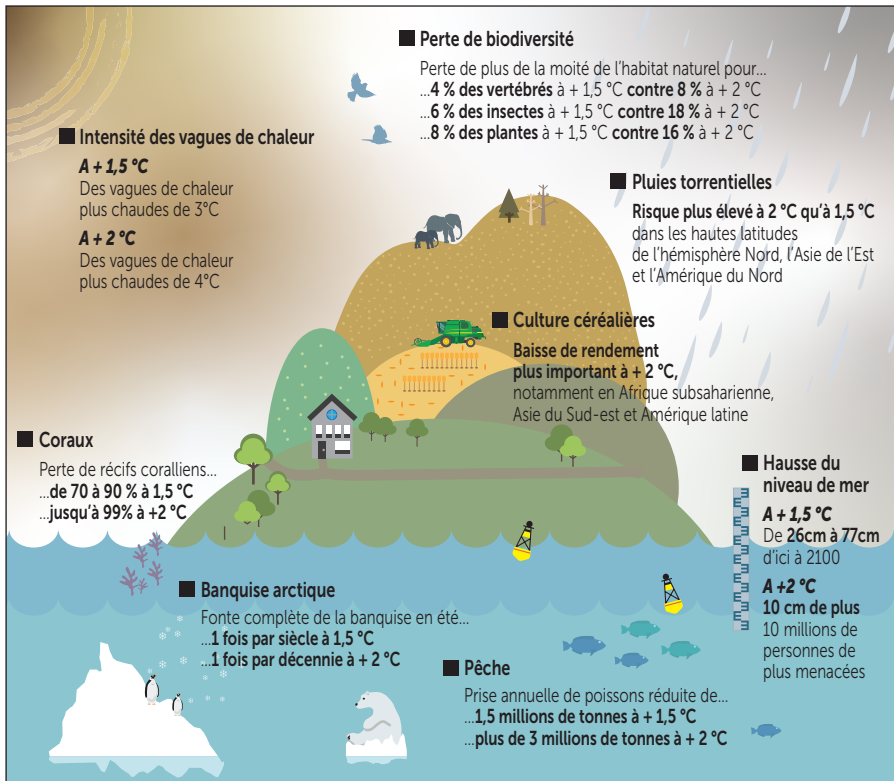
22

LA DIFFÉRENCE ENTRE 1,5°C ET 2°C EST-ELLE DRAMATIQUE ?

D'après les rapports du GIEC, et même si les initiatives pour l'action climatique se multiplient, le monde n'est pas sur la bonne voie pour réussir à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C comme décidé lors de l'Accord de Paris en

2015. Au-delà de 1,5°C, il y a des limites d'adaptation qui vont être atteintes. L'adaptation au-delà de 2°C, 2,5°C - devient pratiquement impossible dans certaines régions du monde¹².

L'impact d'un réchauffement climatique à + 1,5 °C ou + 2 °C¹³



¹² <https://www.infogreen.lu/que-retenir-du-6eme-rapport-du-giec-2-2.html>

¹³ https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/10/08/ce-qu-il-faut-retenir-du-rapport-du-giec-sur-la-hausse-globale-des-temperatures_5366333_1652612.html

23

LA LUTTE CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE REMPLACE-T-ELLE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ?

Lutte contre la crise climatique et lutte contre la pauvreté sont **étroitement liées**. Pour au moins deux milliards de personnes dans les pays à bas et moyen revenu, la crise climatique est déjà une réalité très concrète. Elle frappe en premier lieu les plus pauvres – principalement les femmes et les petits agriculteurs – qui n’ont pas les moyens d’y faire face. Par exemple, l’assèchement des sources et les sécheresses de plus en plus fréquentes en Afrique engendrent conflits et migrations. En Asie, les intempéries alternant avec des périodes de sécheresse extrêmes détruisent les récoltes.

Si l’on ne prend pas de mesures fermes contre le réchauffement climatique, plus de 130 millions de personnes supplémentaires¹⁴ sombreront dans la pauvreté au cours des dix prochaines années. Parallèlement, les conséquences du changement climatique pousseront de plus en plus de personnes sur les routes de l’exil. La Banque mondiale estime à plus de 216 millions de personnes les déplacements internes¹⁵ d’ici 2050.

Le changement climatique accroît la pauvreté et entraîne ainsi des déplacements régionaux. Il est donc essentiel de prévenir la menace d’une nouvelle pauvreté et, en même temps, de combattre résolument la pauvreté existante.

24

QUEL EST LE LIEN ENTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES PANDÉMIES ?

Le risque de futures épidémies ou pandémies est étroitement lié au changement climatique et à la destruction de notre environnement.

Outre les effets dévastateurs que l’activité humaine a sur l’environnement, elle joue un rôle dans l’émergence et la propagation des **zoonoses**, ces maladies

¹⁴ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/11/08/rapid-climate-informed-development-needed-to-keep-climate-change-from-pushing-more-than-100-million-people-into-poverty-by-2030>

¹⁵ Selon l’UNHCR, les déplacés internes n’ont traversé aucune frontière internationale en quête de sécurité. Contrairement aux réfugiés, ils ont fui au sein de leur propre pays. Les déplacés internes demeurent dans leur propre pays et sous la protection de leur gouvernement, quand bien même celui-ci serait la cause de leur déplacement.

et infections transmissibles de l'animal à l'humain. Certaines sont bénignes mais certaines maladies sont dévastatrices pour l'humain comme le COVID-19. En effet, la dégradation des écosystèmes, l'agriculture industrielle, l'élevage intensif et le réchauffement climatique participent tous à l'émergence de nouvelles zoonoses qui pourraient à leur tour entraîner des pandémies.

La dégradation des écosystèmes détruisant les habitats des animaux, la surpopulation et l'urbanisation grandissante provoquent le rapproche-

ment des espaces dans lesquels vivent les animaux et les humains. Les risques de transmission de maladies sont donc augmentés par cette proximité, tout comme le risque de nouvelles épidémies. L'agriculture intensive/de masse participe à la dégradation des écosystèmes à travers la déforestation nécessaire au développement des terres agricoles. L'élevage intensif favorise également la propagation de zoonoses par les animaux d'élevage, qui sont souvent des vecteurs d'épidémie (comme dans le cas de la grippe aviaire ou porcine).

25

COMMENT LA COOPÉRATION INTERNATIONALE COMBAT-ELLE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Deux éléments sont nécessaires pour faire face à la catastrophe climatique imminente : la réduction des émissions de CO₂ et des mesures d'adaptation ciblées. Pour protéger le climat, il faut **s'attaquer aux bases** du réchauffement climatique en changeant nos habitudes de consommation en établissant un modèle économique¹⁶ en accord avec les ressources limitées dont nous disposons. Conjointement, il faut prendre des mesures immédiates permettant aux personnes déjà touchées par le changement climatique de s'adapter.

Le monde doit arrêter l'extraction et l'exploitation de pétrole et de charbon le plus rapidement possible, promouvoir

une économie circulaire et mettre en place une agriculture écologique. Cette transition doit également être socialement acceptée et acceptable.

D'après le GIEC, la mise en place de politiques, d'infrastructures et de technologies appropriées pour permettre de modifier nos modes de vie et nos comportements peut entraîner une réduction de 40 à 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Il ne s'agit pas là d'une revendication naïve. C'est notre seule chance d'atteindre une justice sociale et d'empêcher un changement climatique dévastateur.

¹⁶ <https://www.infogreen.lu/strategie-pour-l-economie-resiliente.html>

26

LE LUXEMBOURG N'EST-IL PAS TROP PETIT POUR AVOIR UN RÉEL IMPACT SUR LE CLIMAT ?

Au contraire, le taux d'émissions de CO₂ par habitant au Luxembourg était de 13 tonnes en 2019¹⁷. Notre mode de vie génère à travers notre surconsommation une empreinte écologique bien plus grande que ce que nos ressources peuvent supporter. Si le monde entier consommait autant de ressources que le Luxembourg, nous aurions besoin de 7 planètes par an. Par ailleurs, le jour de dépassement du Luxembourg, qui correspond à la date de l'année à partir de laquelle l'empreinte écologique dépasse la bio capacité du pays, se situe à la mi-février. Cela signifie qu'à partir de cette date jusqu'à la fin de l'année calendaire, le Luxembourg puise dans des ressources non-renouvelables à l'échelle humaine. L'unique pays avec un jour de dépassement plus tôt dans l'année est le Qatar !

Nous avons donc une grande part de responsabilité dans la dégradation du climat, de l'environnement et de la biodiversité. Cette surconsommation témoigne d'un privilège indéniable qui met en péril les générations futures. De surcroît, nous ne serons pas les plus touchés par les dégâts engendrés par nos abus. Les pays à bas revenu en sont déjà les premières victimes alors qu'ils contribuent le moins à la dégradation de notre environnement. Le Luxembourg est donc indéniablement assez grand pour avoir un réel impact sur le climat.

¹⁷ <https://carbonnerd.list.lu/educational-material#c8>



UN PASSÉ COLONIAL

Le passé colonial du Luxembourg | Nationalmuseum (nationalmuseum.lu) | © Collection privée

D'OU VIENT CETTE PERSPECTIVE COLONIALISTE DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ?

Après la fin de la seconde guerre mondiale, la volonté d'installer une paix durable, la liberté, ainsi qu'une sécurité économique et sociale était très forte. C'est dans ce contexte et conjointement avec la période de décolonisation, que se trouve l'origine de la coopération internationale (ainsi que la création des Nations Unies).

Après des décennies de colonisation et de conflits, le retrait des pays européens laisse les populations locales déstabilisées. Pour venir en aide à ces populations, l'aide internationale a été mise en place

mais elle reste souvent accusée d'être **trop « occidentalisée »**, non adaptée aux contextes des pays et surtout trop concentrée sur l'augmentation du niveau de croissance économique. En effet, des organisations internationales comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou le Fond Monétaire International (FMI) ont mis à dispositions des fonds à condition que les pays bénéficiaires suivent une stratégie de développement économique basée sur le modèle des pays à haut revenu ou considérés comme développés.

Le rôle du Luxembourg dans la colonisation de la République Démocratique du Congo (RDC) et son état actuel

Le Luxembourg a de fait un passé colonial non négligeable. Longtemps nié et ignoré par une grande partie de la population, il est désormais plus que nécessaire de reconnaître son rôle et sa responsabilité. En effet, en s'alliant avec la Belgique, le Luxembourg a participé à la colonisation du Congo belge (désormais République Démocratique du Congo ou RDC). Des preuves et des séquelles de ces temps tragiques sont encore présentes au Luxembourg à travers certains objets et monuments du pays ou encore l'histoire de certains citoyens luxembourgeois. (Le passé colonial du Luxembourg | MNHA).

La colonisation comme période historique est achevée depuis plusieurs décennies ; pourtant, nous ne pouvons-nous permettre de l'oublier, et aujourd'hui encore, des phénomènes coloniaux perdurent dans le monde. La RDC continue de subir des conditions instables avec un grand nombre de conflits internes violents, des troubles politiques et des régimes autoritaires qui conduisent parfois à des déplacements forcés de populations. C'est un pays dans lequel des maladies telles que l'Ébola persistent car les moyens pour l'éradiquer font défaut. C'est aussi un pays qui ne parvient pas à assurer des conditions de vie décentes et à offrir des opportunités de développement à sa population, bien qu'il soit riche en ressources naturelles, avec un grand potentiel hydroélectrique, de vastes terres arables ainsi qu'une grande biodiversité. République démocratique du Congo - Vue d'ensemble (banquemondiale.org)

Le concept de développement désigne, traditionnellement, l'ensemble des transformations techniques, sociales, territoriales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance de la production. Il traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance et peut être associé à l'idée de progrès économique et social.

Après avoir privilégié la seule croissance de la production de richesses par des indicateurs comme le produit intérieur brut (PIB), le concept de développement s'est progressivement élargi pour inclure différentes dimensions constitutives du **bien-être humain** : l'état global de santé des populations, les niveaux d'instruction, et d'une plus manière générale, les conditions de vie.

La réflexion sur la mesure du développement prend donc de plus en plus en compte la dimension du bien-être, et il existe de nombreux indicateurs économiques, sociaux et environnementaux qui tentent de l'évaluer.¹⁸

Néanmoins, ce concept reste à manier avec précaution. L'acception généralisée du développement est en général technique et économique. On parle d'ailleurs de pays « développés » pour désigner ceux qui ont les meilleures infrastructures, le PIB le plus élevé ou le plus haut revenu par tête. On prend également en compte l'accès à l'éducation ou l'espérance de vie, mais pas le bien-être profond des personnes et des communautés, l'équilibre entre la société et le milieu naturel, le degré d'inclusion des minorités, etc., alors même que ces aspects seraient très révélateurs d'un développement humain et social positif et harmonieux.

La notion de développement est souvent remise en question au sein du milieu de la coopération internationale, les organisations de la société civile souhaitant de plus en plus axer leur travail sur la recherche du bien-être humain, de la justice sociale, ou encore du respect de l'environnement, et plus nécessairement sur l'accroissement du pouvoir économique ou l'accès à de nouvelles techniques.

¹⁸ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/developpement-economique>

L'aide au développement telle que nous la connaissons trouve ses origines dans le monde postcolonial, en particulier dans la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale.

En ce sens, l'aide au développement est un système fortement influencé par la fin du colonialisme occidental et en est le résultat. Mais elle a, à bien des égards, développé ses propres modalités et fonctionnalités. L'aide au développement est également un **accord formel** passé entre deux ou plusieurs pays indépendants, plutôt qu'une domination de l'un sur l'autre comme au temps du colonialisme. Il est vrai qu'une grande partie de cette aide économique est assortie de conditions, comme c'est le cas avec le FMI ou les remboursements de prêts de la Banque mondiale. Mais présenter le débat sur les inégalités de pouvoir entre le donneur et le receveur d'aide comme une conséquence de la décolonisation, c'est rendre un mauvais

service, à la fois à la valeur historique de la décolonisation, et à la façon dont nous devrions aborder la question de la dépendance. En d'autres termes, pour ces pays bénéficiaires de l'aide, il ne s'agit pas de se débarrasser de l'influence coloniale mais plutôt de contrôler leurs propres processus décisionnels pour accroître leur autonomie vis-à-vis des pays développés. Il s'agit bien d'affirmer leur indépendance plutôt que leur dépendance.

Cependant, nous parlons encore de décolonisation de l'aide car les processus actuels sont encore parfois inégaux avec une forte domination et influence des pays donateurs sur les pays bénéficiaire. En d'autres mots, il existe encore un déséquilibre de pouvoir.

30

QUEL EST LE RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE DÉVELOPPEMENT (ONGDs) DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE?

Les ONGDs gèrent leurs propres projets grâce à des dons privés, aux subventions de l'État et à d'autres contributions. Elles sont les partenaires du gouvernement et non un de leurs organes exécutifs. Pour diverses raisons, telles que des contextes de conflits, des catastrophes naturelles, la mauvaise gouvernance d'un pays, etc. certains droits humains fondamentaux peuvent ne pas être respectés. Les ONGDs agissent dans le but de rectifier ce manquement et, parce qu'elles sont souvent **plus proches des populations**, peuvent intervenir pour mettre en place des projets d'aide humanitaire ainsi que des projets de développement. Les ONGDs permettent d'intervenir dans

des pays ou dans des secteurs où les gouvernements ne peuvent pas ou ne souhaitent pas agir par eux-mêmes.

La force particulière des ONGDs est leur capacité à mettre en réseau les organisations locales et les personnes engagées de la société civile. Elles ont ainsi un contact direct avec les personnes qui ont besoin d'aide, et leur servent souvent de porte-parole. Les ONGDs peuvent gérer les projets soit sur le terrain si un bureau s'y trouve, soit les coordonner du pays où l'ONGDs a son siège (donc gérer le projet à distance et avec des contacts sur le terrain).

31

QUELLES CONDITIONS FAVORISENT OU DÉFAVORISENT UN DÉVELOPPEMENT PROSPÈRE POUR LES POPULATIONS ?

Les conditions ne sont pas partout égales. Énormément de gens souffrent de **régimes injustes** dans lesquels les inégalités persistent. Les inégalités sont souvent attendues dans les pays à caractère autocratiques, où le gouvernement n'est souvent pas élu par le peuple et où les inégalités persistent par manque d'intervention des gouvernements envers les citoyens. Ceci dit, certains pays considérés

démocratiques peuvent également en souffrir à cause de pouvoir et ressources distribués inégalement. Les inégalités sont parfois la conséquence des choix et des politiques de ceux qui détiennent un pouvoir économique, social et politique. Les inégalités se renforcent entre elles au détriment de certains groupes. Les inégalités économiques, notamment, s'établissent au fil du temps et découlent d'anciennes structures de pouvoir.

Certains pays n'ont pas accès au commerce international ou sont plus fortement impactés par les catastrophes climatiques naturelles. Ils sont en proie à des conflits régionaux, à un extrémisme violent ou sont devenus le jeu d'intérêts géopolitiques. Par ailleurs, les pays à bas revenu ne font pas suffisamment le poids quand il s'agit de négocier avec des multinationales qui s'installent et exploitent leurs ressources naturelles

comme leur population. Le système économique actuel favorise une répartition inégale des richesses globales, notamment à travers le système fiscal. Celui-ci engendre à son tour d'autres inégalités sociales telles que l'accès à l'éducation, la protection sociale, la nourriture, ou encore le logement. Toutes ces inégalités entravent donc les avancées des pays à bas et moyen revenu.

32

LA CHINE S'EST DÉVELOPPÉE SANS AIDE. POURQUOI PAS L'AFRIQUE ?

Certains prétendent que la Chine est sortie de la pauvreté sans aide au développement, alors que l'Afrique, malgré des milliards de dollars d'aide, n'y est pas parvenue. **C'est faux dans les deux cas.**

D'abord, la Chine a bénéficié de l'aide extérieure considérable notamment du Japon et des États-Unis de la fin des années 1970 jusqu'aux années 1990 pour des projets d'infrastructures sociales. De plus, la pauvreté en Chine est loin d'être éradiquée. Quant à la situation des droits humains, elle reste très précaire.

Bien sûr, on ne peut prétendre à contrario que la Chine connaît son succès économique actuel uniquement grâce aux nombreuses années de coopération au développement dont elle a bénéficié.

Ensuite, le contexte de la Chine n'est pas semblable au contexte de l'Afrique certains diraient même que les situations ne sont pas comparables. Pour citer certains aspects : leur histoire, ressources, rapport au pouvoir et leur démographie sont très différents et par conséquent leurs situations sont dissemblables également.

La coopération au développement dans les pays bénéficiaires d'Afrique subsaharienne ne représente que 4 % du revenu national brut moyen (2020)¹⁹. Compte tenu de cette faible contribution à la performance économique générale, il est présomptueux de penser que l'aide au développement seule conduira à la prospérité économique d'un pays.

¹⁹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.GN.ZS?locations=XM-ZG>

33

POURQUOI L'AFRIQUE, QUI BÉNÉFICIE DEPUIS DES DÉCENNIES DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT, CONTINUE-T-ELLE DE SOUFFRIR DE LA PAUVRETÉ ?

Certains pensent que la situation de l'Afrique ne change pas, et en concluent que la coopération au développement n'est pas efficace. Toutefois, même si les progrès sont insuffisants, il est faux de croire que l'aide au développement n'est pas efficace voire qu'elle est néfaste.

En effet, les raisons des déficiences de développement en Afrique se situent tout simplement **en-dehors du champ d'influence** de la coopération au développement, notamment les guerres ou l'avancée du changement climatique.

De plus, à l'échelle internationale comme au Luxembourg, des dispositifs politiques en place vont à l'encontre d'un développement réussi en Afrique. La politique d'approvisionnement en matières premières, par exemple, favorise une élite et des multinationales qui nourrissent leurs intérêts de manière parfois illégale dans les pays riches en or, pétrole, cuivre, etc.

34

L'AFRIQUE, CONTINENT PAUVRE EN PANNE VS L'ASIE CONTINENT RICHE EN EXPANSION ?

On compare souvent l'Afrique et l'Asie. Quand on entend parler du développement de l'Asie, on pense tout de suite à la forte croissance économique de la Chine ou encore à l'émergence de l'Inde. Néanmoins, en Asie il reste quelques PMA (pays moins avancés) comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge ou le Laos qui restent des pays ravagés par des guerres, l'insécurité alimentaire, la traite humaine, le travail des enfants, etc.

À l'inverse, l'Afrique est effectivement le continent où la pauvreté extrême prend le dessus. Il est vrai que les plus grands PMA, pays partenaires de la coopération

luxembourgeoise, sont majoritairement des pays africains comme le Burkina Faso, le Mali ou le Niger. Néanmoins, plusieurs pays africains connaissent de fortes et/ou stables croissances économiques comme l'île Maurice, le Botswana, la Libye et le Gabon.

Il faut donc en conclure qu'il est **trop simpliste** de comparer les niveaux de développement entre continents. Au lieu de cela il faut évaluer le développement économique et social d'un pays à l'échelle nationale en fonction de son histoire, de sa culture, ainsi que du contexte politique et économique.



© Waberna

MIGRATION

Lorsque le revenu moyen des habitants d'un pays augmente, on observe une augmentation de la migration de sa population vers d'autres pays. C'est la raison pour laquelle on accuse la coopération au développement d'être responsable de l'émigration.

Cette assertion est **très simpliste**. Les causes de la migration sont multiples et ne peuvent être réduites à un seul facteur. Le passé récent a montré qu'en général la population d'un pays émergent ne bénéficie pas pleinement de sa croissance économique. Au contraire, les inégalités se creusent et cela engendre des conflits sociaux et des troubles politiques.

Une coopération internationale efficace ne se limite donc pas à faire en sorte que la croissance économique ait lieu, elle travaille aussi sur le développement dans le domaine sanitaire et de la formation professionnelle ou encore sur l'égalité de genre. C'est ainsi que les conditions de vie de la population s'améliorent et qu'inversement la pression et le désir de quitter sa patrie se réduit.

LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT PEUT-ELLE EMPÊCHER LES MIGRATIONS VERS L'EUROPE ?

Les experts sont unanimes sur ce point : la première raison pour laquelle les populations migrent vers les pays à haut revenu se trouve dans les différences de revenus considérables qui existent sur le plan international. À cela s'ajoute un manque de possibilités de revenus, une mauvaise gouvernance et, les menaces liées au changement climatique, et notamment les catastrophes naturelles et les pénuries alimentaires qu'il provoque.

Une **bonne coopération internationale** contribue à améliorer durablement les perspectives de vie sur place : elle crée des programmes de formation et des possibilités d'emplois. Elle favorise la croissance économique au bénéfice de tous, et pas seulement des élites. Elle s'engage contre la corruption et renforce une société civile politiquement active sur place. Tous ces éléments contribuent à diminuer la pression migratoire.

En revanche, il est contreproductif et erroné de lier l'aide au développement à des conditions de retour ou de l'offrir en contrepartie de contrôles répressifs aux frontières et d'autres mesures visant à prévenir la migration. Car, au lieu d'aider la société civile, on renforce des régimes dont la priorité n'est pas de favoriser le développement équitable de leur population. De ce fait, les populations sur place se trouvent alors réellement livrées à elles-mêmes.



FINANCE

NON. De nombreux pays donateurs comptabilisent dans leurs enveloppes budgétaires de l'APD une partie de leurs dépenses allouées à l'accueil des réfugiés.

L'aide au développement n'est pas un instrument de gestion des flux migratoires et il faut absolument une séparation des enveloppes destinées au développement de celles destinées à la coopération en matière de sécurité et de migration.

Pour lutter contre l'immigration clandestine, il faut s'attaquer « aux causes profondes de départ », donc à la pauvreté, mais aussi au terrorisme, aux guerres dévastatrices, comme celle qui ravage le Yemen, et aux dictatures, qui fragilisent ou violentent les droits de leur propre population, et aussi au changement climatique. Une aide au développement sera donc efficace si elle permet d'endiguer tous ces maux.

Paradoxalement, dans le contexte actuel de mondialisation des échanges et des capitaux, la mobilité individuelle est un atout pour la réussite économique. De ce point de vue, il est incompréhensible de vouloir favoriser le développement et empêcher en même temps la mobilité des personnes.

En définitive, utiliser l'APD comme un instrument de gestion des flux migratoires est non seulement contraire à l'essence de cet instrument, mais irait à l'encontre de l'effet recherché. Pourtant, malgré tous ses défauts, l'APD reste un instrument puissant qui facilite le dialogue entre l'Europe et ses partenaires du Sud dès qu'elle réussit à fédérer les intérêts des deux parties en protégeant son objectif principal : la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde.

38

L'APD DEVRAIT-ELLE FINANCER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

NON. Le financement climatique international ne fait pas partie du budget de l'APD. Pour ces projets, le Luxembourg applique le principe de l'additionnalité, un des principes directeurs du fonctionnement des Fonds structurels, en vertu duquel les contributions des Fonds structurels ne se substituent pas aux dépenses structurelles publiques ou assimilables.

Il est important de garder ce principe afin d'éviter toute réallocation des fonds destinés aux besoins en développement vers des actions spécifiques de lutte contre le dérèglement climatique.

39

LE LUXEMBOURG EST-IL TROP GÉNÉREUX²⁰ ?

Non, le Luxembourg n'est pas trop généreux. Depuis 2009 le pays consacre en moyenne 1 % de son Revenu National Brut (RNB) à l'APD. En 2021, le Luxembourg a accordé 456,1 millions d'euros à l'APD, ce qui représente 0,99 % du Revenu National Brut (RNB)²¹. Ce taux du RNB fût en hausse en 2022 avec 1,71%²².

Au niveau national, la sécurité sociale représente la plus grosse dépense de l'État, en 2022 les dépenses s'élèvent à plus de 4 milliards d'euros, soit presque 20 % du budget total. Les dépenses

pour la planification de la mobilité et transports publics ferroviaires, s'élèvent à 986 millions d'euros, soit 4,44 % du budget total ; les dépenses pour les opérations financières s'élèvent à plus de 1,2 milliards d'euros, soit 5,51 % du budget total²³. En comparaison, les montants accordés à la coopération internationale restent plutôt modestes. Il est donc tout à fait raisonnable de distribuer des recettes du Luxembourg pour l'aide au développement sans pour autant sacrifier la santé et le bien-être des résidents du pays.

²⁰ *Stratégie-MAEE-FR.pdf (gouvernement.lu) p.15-16*

²¹ <https://www.cooperation.lu/fr/2021/laide-publique-au-developpement-en-2021/evolution-de-laide-publique-au-developpement-en-2021>

²² <https://budget.public.lu/lb/budget2022/am-detail.html?chpt=depenses&dept=1§=17>

²³ *Am Detail - De Budget 2022 - Site officiel du Budget de l'Etat - Luxembourg (public.lu)*

40

POURQUOI LES FRAIS ADMINISTRATIFS ACCORDÉS AUX ONGDS SONT-ILS IMPORTANTS ?

Il est tout à fait concevable de penser qu'allouer 15 % des montants des dons de fonds privés pour les frais de fonctionnement et de collecte représentent un montant élevé. Il existe certaines **idées reçues** sur la réalité du travail des ONGDs : elles ont des ressources limitées et doivent travailler avec de petits budgets, elles mobilisent des salariés mal rémunérés ou des bénévoles.

C'est un fait, les budgets des ONGDs ne suffisent pas à éradiquer la pauvreté ou l'insécurité alimentaire dans le monde. Par conséquent, toute source complémentaire de financements est la bienvenue. Ceci dit, de nombreuses organisations pilotent des projets à plusieurs millions d'euros. Ces projets nécessitent des personnes qualifiées et expérimentées dans le secteur du développement pour leur mise en œuvre, leur gestion et suivi, ceci pour assurer une efficacité optimale. Effectivement les ONGDs font appel à des bénévoles

pour certaines tâches qui peuvent être déléguées mais globalement, comme dans tout secteur, "il faut avoir les compétences, les aptitudes et de l'intérêt pour ce qui est demandé." Comme dans tout secteur, pour assurer l'efficacité et la productivité de l'organisation et de ses projets, il est important de valoriser les employés en mettant à disposition un environnement de travail propice et des salaires convenables.

Au moins 85 % du montant des dons reçus sont affectés aux projets et activités menés en faveur des personnes en détresse. Caritas Luxembourg utilise donc à peu près 15 % des fonds reçus pour couvrir ses frais de fonctionnement et de collecte de fonds.

(Clichés et préjugés sur le travail en ONG et en association (welcometothejungle.com)).

caritas

L U X E M B O U R G

Avec le soutien de



Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.